

DROIT DES SOCIÉTÉS

DROIT DU TRAVAIL

CRÉATION ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE

FISCALITÉ ET PATRIMOINE

CONTRATS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

RESTRUCTURING

CONTENTIEUX DES AFFAIRES

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

DROIT PUBLIC

FORMATION

AVOCATS ASSOCIÉS

Corine ANDRIEUX
Nathalie BAILLY
Jean-Marc BIDON
Frédéric BLAISE
Maryline BUHL
Alexia CADIX
Armin CHEVAL
Olivier COLNAT
Thibaut CUNY
Géraldine EMONET
Amélie FORESTIER-CAILLAUD
Cyrille GUENIOT
Charlène MANGIN
Hervé MONTAUT
Anny MORLOT
Mickael MUNIN
Philippe SESTER
Séverine VALENT

AVOCATS

Sarah ABDOUL
Laurène ALEXANDRE
Céline ANGELOT
Pauline BARREAU
Anne CHARLIQUART
Béatrice CREPIN-LEBLOND
Leyla DUYGULU
Cécile GEORGEON
Emmanuel JORGE
Vincent LARRORY
Alice MARCHAL
Audrey REMY
Mareva RUIZ
Pierre WEIRIG
Jérémy WULLER

AVOCATS SENIOR COUNSEL

Jacques BROUILLET Claude NOEL

AVOCATS ASSOCIÉS GROUPE ACD

Anne-Sophie BOUR Jérémy CREPIN Maxime FONMOSSE Lionel HOUPERT Denis JEANNEL Corinne MAQUENNE Caroline PORTIER Olivier VII LETTE

AVOCATS HONORAIRES

Didier-François APOSTOLO Catherine CLOQUET Robert COLAS Catherine EDELENYI Pierre-Jean GUARDIOLLE Dominique PIERSON Christian RENY

www.acd.fr

SELAFA au capital de 500 000 € R.C.S. Nancy 759 800 816 N° TVA FR 42.759.800.816







FLASH SOCIAL JUILLET 2023

TÉLÉTRAVAILLEUR ET ACCIDENT

N'est pas reconnu comme accident du travail s'il survient hors du temps ou du lieu de travail CA de la Réunion 4/5/23 No22/00884 Ca Amiens 15/6/23 No 22/00474

UN SALARIE PEUT IL CHOISIR LIBREMENT LE LIEU DE SA RÉSIDENCE ?

Une jurisprudence variable concernant la validité d'une clause imposant le lieu de résidence alors que la question se pose de plus en plus avec l'essor du télétravail Mais le principe posé par la Cour de cassation est de la considérer contraire à l'art 1121-1 CT et l'art 8 de la CEDH...sauf juste motif et proportionnalité.

DÉFINITION DU TRAVAIL DE NUIT?

Malgré les dispositions de l'art 3122-23 du Code du travail et la circulaire DRT du 5/5/2000, les choses ne sont pas très claires depuis un arrêt Cass du 7/3/12 qui considère qu'il faut prendre en compte les « heures théoriques « planifiées » et non seulement celles réellement effectuées

L'INAPTITUDE D'UN SALARIÉ

Peut être constatée à la demande du salarié pendant son arrêt maladie et non pas seulement lors de la visite de reprise Cass soc 24/5/2022 No 20-10 517

PROCÉDURE COLLECTIVE ?

Le délai minimal de 30 jours à respecter pour un licenciement collectif ne s'applique pas dans les entreprises de moins de 50 salariés Cass soc 17/5/2023. No 21-21.04

HORAIRE COLLECTIF OU INDIVIDUALISÉ?

Un employeur ne peut être sanctionné pour ne pas avoir tenu un décompte des horaires individuels dès lors qu'il a affiché un horaire collectif

Par contre l'inspecteur peut sanctionner les cas de non-respect de cet horaire collectif CE 1/2/2023 No 457116. La Poste

EN 2024 LE CONTROLE PARENTAL SERA INSTALLÉ PAR DEFAUT

Sur tout outil (smartphone/tablette/ console de jeu) Décret du 13/7

RESPONSABILITÉ D'UN PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT SQUATTÉ?

Le Conseil Constitutionnel a invalidé le 26/7 l'exonération prévue par la loi anti-squatt en cas de dommages subis par le squatteur causés par un défaut d'entretien sauf à prouver que l'immeuble était bien entretenu avant le squatt...!

On croit rêver! est-ce à dire qu'il faudrait faire un état des lieux contradictoire avec le squatteur 🗑

POSSIBILITE DE CONTESTER UNE CONVENTION DE FORFAIT ANNUEL EN JOURS ?

A condition de prouver l'invalidité de cette convention et le nombre d'heures sup réclamées..face aux preuves contraires de l'employeur

LA COUR DES COMPTES PRÉCONISE UNE « TAXE SOJA «

Après la taxe Soda pour réduire les consommations à risque Le Figaro 28/7



LA NOUVELLE MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA FAMILLE, Aurore BERGÉ, propose :

-de mieux rémunérer le congé parental quitte à en réduire la durée - d'offrir un « Pass Colo » entre 200 et 350 euros pour permettre aux enfants de 11 ans de partir en colonie de vacances.

Cela s'ajoute au « pass culture » de 300 euros pour les jeunes de 18 ans pour accéder à la culture (208,5 millions en 2023) et le projet de « bonus rapiéçage » annoncé par Bérangère Couillard quand elle était secrétaire d'état chargée d'écologie.

Ainsi en 100 jours d'apaisement, ce sont 100 milliards d'euros qui ont été gagés. On est loin de sortir du « quoiqu'il en coûte » pourtant annoncé par Bercy Le Figaro du 28/7

Jacques BROUILLET

Avocat au barreau de Paris Cabinet ACD 07 88 03 21 63

